

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DANS TRENTE ANS, LA FRANCHE-COMTÉ COMPTERAIT DEUX FOIS PLUS D'OCTOGÉNAIRES

En raison de l'allongement de la durée de la vie, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus augmente au fil du temps. En 2007, celles-ci représentent 5 % de la population franc-comtoise. Avec l'arrivée aux grands âges des personnes nées pendant le baby-boom, leur part dans la population régionale devrait atteindre 10 % en 2040.

Les départements du Jura et de la Haute-Saône concentrent davantage de personnes âgées que le Doubs et le Territoire de Belfort. En raison des inégalités d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, deux personnes âgées sur trois sont des femmes. Il en résulte des différences importantes de situation familiale : 54 % des femmes âgées vivent seules contre 24 % des hommes. À 80 ans ou plus, la grande majorité des personnes réside encore à domicile. Le placement en institution augmente avec l'âge et coïncide régulièrement avec la perte du conjoint.

Cette situation concerne davantage les femmes que les hommes.

En 2007,
un Franc-Comtois
sur vingt
a 80 ans ou plus

En 2007, 56 000 Francs-Comtois sont âgés de 80 ans ou plus. Ils représentent 4,8 % de la population régionale, proportion comparable à celle

observée au niveau national (4,9 %). Entre 1999 et 2007, alors que la population franc-comtoise augmente de 3,6 %, le nombre de personnes âgées

de 80 ans ou plus progresse de 42 %. C'est la conséquence de la poursuite des progrès médicaux dans la lutte contre les cancers et les maladies

Les plus de 80 ans de plus en plus nombreux

	Population âgée de 80 ans et plus			Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2007 (en %)	Population totale			Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2007 (en %)
	1999	2007	2040		1999	2007	2040	
Doubs	15 495	22 284	54 000	+ 4,6	499 162	520 130	577 600	+ 0,5
Jura	10 515	15 217	32 600	+ 4,7	250 925	258 882	280 500	+ 0,4
Haute-Saône	8 988	12 258	28 000	+ 4,0	229 786	237 198	263 000	+ 0,4
Territoire de Belfort	4 411	6 241	14 000	+ 4,4	137 384	142 442	148 100	+ 0,5
Franche-Comté	39 409	56 001	128 600	+ 4,5	1 117 257	1 158 652	1 269 200	+ 0,5
France Métropolitaine	2 159 835	3 026 130	6 869 000	+ 4,3	60 187 205	61 795 007	70 734 136	+ 0,3

Source : INSEE (RP 2007 [exploitation principale] - Omphale [projections de population, scénario central])

cardiovasculaires. Ces avancées permettent des gains importants d'espérance de vie, notamment aux grands âges.

En 2040, les octogénaires représenteraient 10 % de la population

En Franche-Comté, sous l'effet conjugué de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses issues du baby-

boom et de l'hypothèse de la poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus devrait doubler en 33 ans. De 56 000 en 2007, il passerait à 128 600 en 2040. À cette échéance, tant au niveau national que régional, les octogénaires représenteraient 10 % de la population totale. Cette évolution s'accompagnerait d'un vieillissement de cette population, dite du « 4^e âge ». En 2007, 43 % des

personnes âgées de 80 ans ou plus ont atteint ou dépassé 85 ans. En 2040, leur part serait de 57 %.

Une répartition inégale sur le territoire

En 2007, 29 % des Francs-Comtois âgés de 80 ans et plus vivent en milieu rural contre 26 % pour l'ensemble de la population régionale. Ainsi, les personnes âgées sont

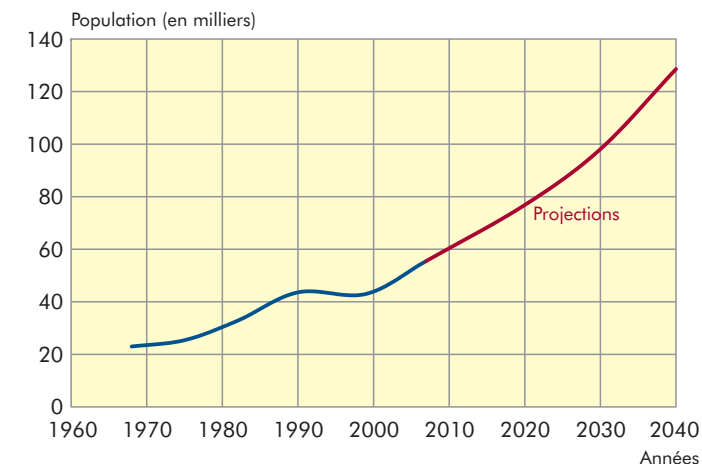
proportionnellement plus nombreuses dans le Jura (5,9 %) et en Haute-Saône (5,2 %), que dans le Doubs (4,3 %) et le Territoire de Belfort (4,4 %). Certains espaces, économiquement peu denses et désertés par les personnes d'âge actif, peuvent afficher des taux supérieurs à 7 %. C'est par exemple le cas de quelques communes situées dans l'ouest du département de la Haute-Saône ou dans le « Triangle d'Or », dans le Jura (Arbois, Salins, Poligny).

À partir de 80 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes

En raison de l'inégalité d'espérance de vie entre les deux sexes, après 80 ans,

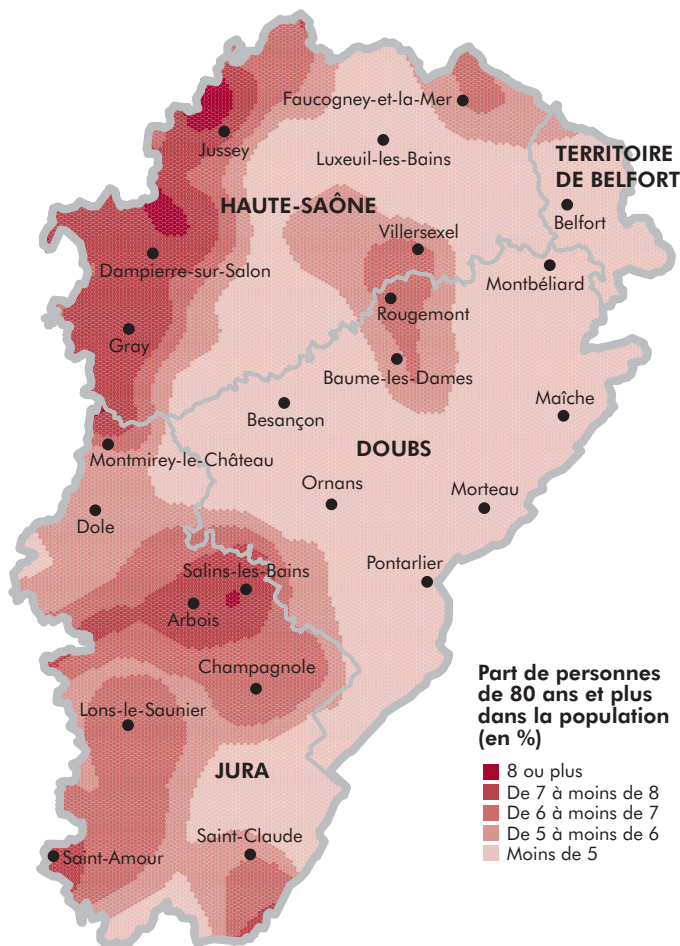
deux personnes âgées sur trois sont des femmes. Le déséquilibre entre hommes et femmes, amorcé dès l'âge de 65 ans, est de plus en plus prononcé aux âges élevés. Ainsi, la part des femmes est de 63 % pour les 80-84 ans et atteint 88 % chez les plus de 100 ans.

Évolution du nombre de personnes de 80 ans et plus en Franche-Comté depuis 1968

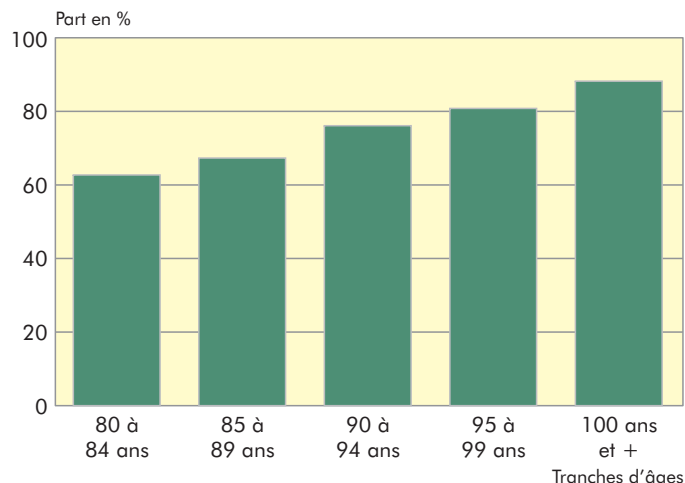


Source : INSEE (recensements de la population - Omphale [projections de population, scénario central])

Une part plus importante de personnes âgées dans le Jura et en Haute-Saône



Part des femmes dans la population franc-comtoise en 2007



Source : INSEE (RP 2007 [exploitation principale])

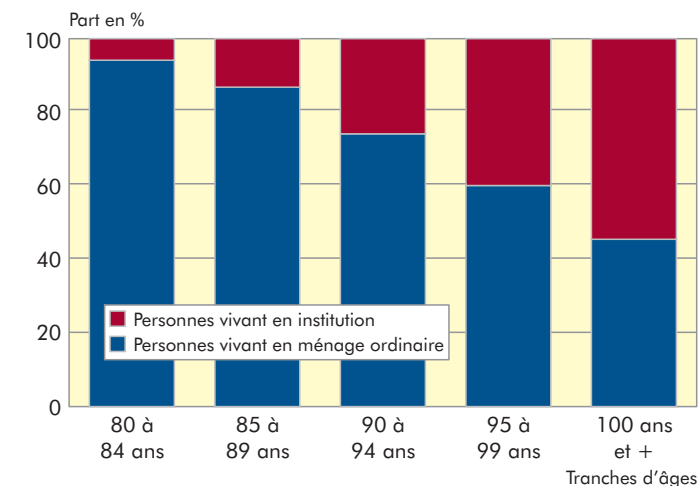
La majorité des 80 ans et plus vit à domicile

Les personnes âgées de 80 ans ou plus, y compris les plus âgées, continuent de résider majoritairement à domicile. Ainsi, 85 % des personnes du « 4^e âge », seules, en couple

ou avec d'autres membres de leur famille, vivent au sein d'un logement ordinaire. Les autres résident en hébergement collectif. Cette situation peut notamment s'expliquer par l'amélioration du niveau de vie, la modernisation des logements, ou encore par le développement des services de soins à domicile. Les

Plus les personnes sont âgées, plus elles vivent en institution

Part des Francs-Comtois âgés de 80 ans ou plus, vivant en institution ou en ménage ordinaire, par tranche d'âge, en 2007



Source : INSEE (RP 2007 [exploitation principale])

personnes concernées par les âges extrêmes sont de moins en moins aptes à vivre à leur domicile. Toutefois, plus de la moitié des personnes âgées de 95 ans ou plus continue de résider chez elle. En 2007, 15 % des Francs-Comtois âgés de 80 ans ou

plus vivent en institution : 2 % résident dans un foyer-logement⁽¹⁾ et 13 % dans des services de moyen ou long séjour⁽²⁾. La proportion de personnes vivant en institution augmente avec l'âge. Plus d'un centenaire sur deux est dans ce cas.

Source : INSEE (RP 2007 [exploitation principale])
© IGN - INSEE 2010

(1) Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, un foyer-logement (ou logement-foyer) accueille des personnes autonomes mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant.

(2) Services de moyen ou long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraites, les foyers et résidences sociales ou assimilés.

Si la grande majorité des Francs-Comtois continue de vivre sa vieillesse de manière traditionnelle dans son logement, la proportion de femmes résidant en institution, quel que soit leur âge, est plus importante que celle des hommes. Après 80 ans, les femmes sont même deux

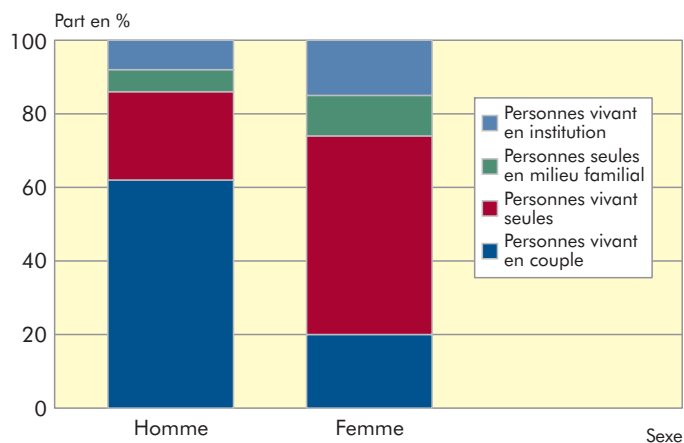
fois plus nombreuses à vivre en hébergement collectif que les hommes. En effet, 16 % d'entre elles résident dans des établissements de moyen et long séjour ou en foyers-logements, contre 8 % des hommes. Ceci s'explique notamment par le fait que les femmes

sont proportionnellement de plus en plus nombreuses au fil des années, mais également parce qu'elles sont davantage concernées par les situations d'isolement et de solitude. En effet, 54 % des Franc-Comtoises âgées de 80 ans ou plus vivent seules, contre 24 % des hommes. Le décès du conjoint explique en grande partie cette situation. Celui-ci est en moyenne de deux ans plus âgé que sa compagne. Les deux tiers des femmes de 80 ans ou plus sont veuves, contre seulement un quart des hommes. Cette solitude, accentuée par l'aggravation au fil des années de l'état de santé, conduit les personnes à rejoindre une institution. ■

Gaëlle DABET,
Yves LEBEAU

Franc-Comtoises du 4^e âge : plus d'une sur deux vit seule

Répartition des Francs-Comtois âgés de 80 ans ou plus selon leur mode de vie, par sexe, en 2007



Source : INSEE (RP 2007 [exploitation principale])

Définitions

- **L'espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.
- Un **ménage ordinaire** désigne, au sens du recensement de la population, l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes âgées vivant en institution (maisons de retraite, services de moyen ou long séjour...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Pour en savoir plus

- Y. LEBEAU, A. MIRAULT, Projections de population : à partir de 2030, la croissance de la population franc-comtoise dépendra principalement de l'attractivité de la région, INSEE de Franche-Comté, Info web, décembre 2010, n° 73.
- R. BOUHIA, Les personnes en couple vivent plus longtemps, Insee première, août 2007, n° 1155.
- Les personnes âgées, INSEE références, édition 2005.

INSEE Franche-Comté

8 rue Garnier BP 1997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61

Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : François Houssin

Rédactrice en chef : Christiane Poncet

Mise en page : Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

© INSEE 2011 - dépôt légal : janvier 2011